



Dépôt légal
03.16.765

L I A I S O N

N° 101 - Février 2017

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

MAIRIE DE LINARS 16730 / Tél: 05 45 25 15 15 / Télécopie : 05 45 25 15 10
www.linars.fr - mairie@linars.fr



Voeux - Délibérations
P. 1 - 4



Infos municipales
Médiathèque - Travaux
P. 5 - 7



Culture - Ecoles- CME
P. 8 - 9



Vie associative
Infos pratiques
P. 10 - 12

Bienvenue à 2017

L'année 2016 s'éloigne sans regret, encore marquée par des attentats, une paix fragile et un contexte économique et politique déstabilisé.

« Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire ».

Mon action et celle de mon conseil municipal n'est et ne sera guidée que par la seule volonté de répondre aux défis et enjeux qui se présentent à nous. Elle se résume en deux axes :

- identifier les difficultés rencontrées au quotidien par certains de nos administrés, qui peuvent paraître insignifiantes mais qui ont de l'importance pour ceux qui les subissent.
- définir et envisager la réalisation des projets qui conditionnent l'avenir de notre collectivité, c'est-à-dire être visionnaire.

Dans un contexte économique marqué par des difficultés grandissantes pour une grande partie des français, il est urgent d'imaginer l'avenir de notre commune en consolidant le «vivre ensemble» et le «bien vivre à Linars».

A l'heure où les financements de l'Etat se font de plus en plus rares, où nos partenaires financiers se trouvent eux aussi contraints, où la commune se retrouve devant des efforts à consentir, il nous faut rester plus que jamais unis et solidaires. Faire mieux avec moins devient un credo. Linars a vu la création de quatre lotissements ces dernières années, deux sont pratiquement terminés avec de nouvelles obligations liées au développement durable et à notre adhésion à la charte « Terre saine ».

2017 verra émerger certaines réalisations qui ont forgé notre programme que nous vous avons présenté en 2014 par le passage en mode exécution des deux projets phares de la mandature.

Le premier : sûrement le plus attendu, la maison sociale et de santé pluridisciplinaire . L'avant-projet est en cours d'instruction, le permis de construire va suivre pour un début de construction dans la foulée.

Le deuxième : la revalorisation du centre bourg historique de la commune. Nous sommes actuellement dans la phase préliminaire avec l'analyse des offres de maîtrise d'œuvre sur ce périmètre.

Enfin, nous sommes en constante réflexion afin de maîtriser et réduire les dépenses tout en continuant à apporter un service de qualité et de proximité aux linarsais.

L'éducation, le sport, la culture sont des remparts solides contre le repli sur soi, l'individualisme, l'égoïsme et les extrémismes qui font leur lit dans la misère et la déshérence.

Notre enthousiasme restera intact en 2017 comme tout au long du mandat que vous nous avez fait l'honneur de nous confier.

Bonne année 2017 à vous tous.

Michel Germaneau

A handwritten signature in black ink, reading 'Cordialement Michel Germaneau'.



Séance du 14 novembre 2016

GrandAngoulême : modification des statuts, mise en conformité des compétences au regard de la loi NOTRe

Dans le cadre de la loi NOTRe, le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité sur la modification des statuts et des compétences de la future agglomération du GrandAngoulême. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte la modification.

GrandAngoulême : élection d'un conseiller communautaire titulaire et d'un conseiller communautaire suppléant à la nouvelle agglomération du GrandAngoulême

Suite à la fusion des Communautés de Communes de Braconnie et Charente, de la Vallée de l'Echelle, de Charente Boëme Charraud et de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême, la commune ne disposera plus que d'un seul siège de conseiller communautaire au sein de la nouvelle entité.

Sont élus : Michel GERMANEAU – titulaire
Mireille BROSSIER - suppléante

Projet de fusion du syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique et piscicole de la Touvre, du SIAH du bassin de la Charraud et la Boëme, du SIAH des Eaux Claires, du SIAH du bassin de la Nouère, du SIAH du bassin de l'Echelle et du SIAH du bassin de la Claix

Les comités syndicaux du SIAHP de la Touvre et du SIAH du bassin de Charraud et la Boëme, suite à délibérations, souhaitent fusionner avec le SIAH du bassin des Eaux Claires, le SIAH du bassin de la Nouère, le SIAH du bassin de l'Echelle et le SIAH du bassin de Claix.

Ce nouveau syndicat, appelé SyBRA (Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois), a pour objet à l'échelle du bassin hydrographique de l'angoumois, la préservation et la gestion des cours d'eau, des annexes hydrauliques, des zones humides et de la biodiversité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité accepte la fusion visée en objet et le projet de statuts du SyBRA.

Communication : constitution d'un groupement de commandes pour des prestations de réalisation de sites internet communaux

Afin de réaliser leur site internet institutionnel, les communes de La Couronne, Gond-Pontouvre, l'Isle d'Espagnac, Linars, Magnac-sur-Touvre, Saint-Michel et Ruelle-sur-Touvre souhaitent constituer un groupement de commandes.

Une convention constitutive de groupement de commandes doit être établie. Elle fixe le cadre juridique nécessaire à la passation du marché. Elle désigne la commune de La Couronne comme coordonnateur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la constitution et le fonctionnement du groupement de commandes
- approuve le contenu de la convention constitutive de ce groupement de commandes, ,
- désigne Monsieur Sébastien DUMOULIN en tant que représentant de la commune à la commission de sélection du groupement,
- désigne Madame Florence DAVID en tant que suppléant de la commune à la commission de sélection du groupement,

Vie associative - Subvention au Comité des Fêtes et d'Animation Culturelle de Linars

Le produit des droits de place encaissé lors de la frairie s'est élevé à 532,00 euros. Il est proposé de reverser cette somme, comme tous les ans, au Comité des Fêtes et d'Animation Culturelle de Linars.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention de 532 euros au Comité des Fêtes et d'Animation Culturelle de Linars.

Culture - Subvention exceptionnelle à l'association TATI

L'association TATI a décidé de développer une politique d'animations culturelles de qualité. A ce titre, elle a organisé un concert dont la tête d'affiche est le groupe les Binuchards et une pièce de théâtre.

Au regard des coûts induits par l'organisation de ces manifestations, la commission Vie Associative, Sports, Animation, Culture propose de lui verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 800 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention exceptionnelle de 800 euros à l'association TATI.

Aménagement - Optimisation de la couverture en téléphonie mobile, implantation d'une antenne relais.

ORANGE souhaite optimiser sa couverture en téléphonie mobile sur le département et particulièrement sur la commune de Linars parallèlement au développement de la ligne à grande vitesse. Afin d'apporter aux usagers de la L.G.V une offre en haut débit de qualité, il est nécessaire d'implanter tous les 3 kilomètres une antenne relais.

Il souhaite implanter une nouvelle antenne relais sur la commune de Linars au lieu-dit « La Gamache » (à proximité du village La Grelrière) sur un délaissé de la L.G.V qui devrait-être rétrocédé à la commune.

Dans l'attente de cette rétrocession, il souhaite que la commune émette un accord de principe à cette implantation. Dès que ladite rétrocession sera effective, un bail sera signé avec ORANGE » (bail consenti pour une durée de douze ans, renouvelable de plein droit par périodes de six ans. Le loyer annuel est de deux mille euros).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 16 voix pour et 1 abstention, accepte l'implantation d'une antenne relais ORANGE

Séance du 21 novembre 2016

Finances

Le conseil municipal a décidé la mise en place en 2014 d'une prospective financière dont l'objectif est de dégager des marges de manœuvre pour pouvoir réaliser le programme pluriannuel d'investissements.

Il est proposé d'avoir une action sur l'encours de dette en compactant les prêts existants et en contractant un nouvel emprunt.

L'opération consiste à clôturer les cinq emprunts existants et à les regrouper en un nouvel emprunt. Le compactage présente de nombreux avantages. Ce dernier va permettre de diminuer le stock de la dette, la renégociation des taux d'intérêts (obtention d'un taux beaucoup plus avantageux) et la baisse de la durée de remboursement des prêts. En 2027, les prêts de la commune seront tous soldés (2036 avant compactage). La mise en place en début de mandat d'une prospective financière dont l'objectif était d'ancrer dans la faisabilité les projets tout en

assurant la « durabilité » financière de la commune. Cette action sur l'encours de dette est un des leviers de la commune pour assurer cette durabilité.

Les photocopieurs de la mairie et de l'école élémentaire sont vétustes. Le prix des photocopieurs, suite à négociation, est très avantageux et le coût copie est en baisse, ce qui va permettre d'économiser, à nombre de copie constant, environ 900 €/an. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise en place de ces propositions.

Séance du 13 décembre 2016

Intercommunalité - GrandAngoulême - Convention relative à l'instruction du droit des sols – renouvellement de la convention

Pour pallier le désengagement de l'Etat pour l'instruction du droit des sols (ADS), le GrandAngoulême a décidé de mettre en place un service commun d'instruction pour le compte des communes le souhaitant. La commune de Linars a décidé de bénéficier du service commun et de confier l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol du territoire communal à la communauté d'agglomération du GrandAngoulême. Afin de définir les modalités de travail en commun entre le maire, autorité compétente, et le service instructeur de l'agglomération, une convention a été signée.

Avec l'élargissement du GrandAngoulême, la signature d'une nouvelle convention organisant la mise à disposition de ce service commun pour les communes de la nouvelle agglomération, et définissant les modalités de travail en commun entre le maire, autorité compétente, et le service instructeur d'Agglomération, est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le projet de convention réglant les effets de l'adhésion au service commun d'urbanisme d'agglomération.

Intercommunalité : Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois : élection de délégués

Le conseil municipal a approuvé la création du SyBRA (Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois) qui a pour objet à l'échelle du bassin hydrographique de l'angoumois, la préservation et la gestion des cours d'eau, des annexes hydrauliques, des zones humides et de la biodiversité.

Il convient de désigner un délégué titulaire et d'un délégué suppléant de la commune auprès dudit syndicat.

Sont élus : Gérard ANDRIEUX – titulaire
Camille ALLARY - suppléant

Gérard Andrieux a été élu vice-président du SyBRA.

OPH de l'Angoumois : vente d'un bien immobilier, annule et remplace la délibération du 23 mai 2016

Le conseil municipal est informé de l'opportunité pour la commune de vendre à l'OPH de l'Angoumois la parcelle bâtie sise 1 rue de Fléac d'une superficie de 05a 67ca. Cette opération est d'intérêt général pour la commune car l'OPH de l'angoumois va réaliser des logements locatifs sociaux en centre-bourg contribuant ainsi à sa densification, à son dynamisme démographique et à la mixité sociale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve la vente de la parcelle pour un montant de 46000 euros à l'OPH de l'Angoumois,

Education, enfance, jeunesse – Ecole élémentaire : subvention classe de découverte

L'école élémentaire François LASSAGNE souhaite organiser une classe de découverte pour la classe de CM1 au centre Le Moulin de la Côte sur l'île d'Oléron du 27 au 31 mars 2017. Le concours financier de la commune est sollicité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une participation de 2000 euros pour l'organisation de cette classe de découverte.

Education, enfance, jeunesse - Prix restaurant scolaire - Année 2017

Le coût d'un repas doit inclure, outre la préparation des repas par le service de restauration du lycée Marguerite de Valois, les frais de personnel et de structure de la commune

Forfait « Pause Méridienne » (enfants)	2.80 euros
Instituteurs, professeurs des écoles non subventionnés	6.25 euros
Instituteurs, professeurs des écoles subventionnés	4.85 euros
Personnel, stagiaires	3.67 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité : décide de fixer à compter du 1er janvier 2017 les tarifs de la restauration scolaire comme indiqués ci-dessus,

Education, enfance, jeunesse - Accueil périscolaire - Tarifs pour l'année 2017

La Caisse d'Allocations Familiales conditionne ses aides financières dans le cadre du Contrat Enfance-Jeunesse à la modulation des tarifs de l'accueil périscolaire selon les quotients familiaux (Q.F.).

Pour 2017, tarifs pour les lundis, mardis, jeudis, vendredis :

Quotients familiaux	Forfait Journée	Matin	Soir
<700	2,35	1,18	1,51
>700 et <900	2,85	1,43	1,83
>900	3.00	1,50	1,93

Pour 2017, tarifs pour les mercredis :

Quotients familiaux	Matin	Midi
<700	1,18	Gratuit
>700 et <900	1,43	Gratuit
>900	1,50	Gratuit

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs, à compter du 1er janvier 2017, selon les modalités définies dans le tableau ci-dessus.

Vie associative - Tarifs de location des salles communales et droits de place 2017

Il est proposé d'augmenter les tarifs de location des salles pour 2017 de 2%.

(voir le tableau ci après et le tableau page suivante)

Droits de place (cirques) (* par jour supplémentaire à compter du 3 ^{ème} jour)	1 jour	46 €
	2jours	66 €
	3jours*	77 €
Droits de place (autres)		77 €

Location de salles		Associations de la commune au-delà de 2 manifestations annuelles	Habitants de la commune	Usagers et associations hors commune	Personnel Communal (1 fois par an /agent)
Salle Julien GIMENEZ	1 jour	97 €	194 €	398 €	97 €
	2 jours	133 €	291 €	581 €	133 €
	3 jours		357 €	724 €	
	Demi-journée	63 €	128 €	255 €	63 €
	Bar + annexes	53 €	105 €	210 €	53 €
	Jour supplémentaire Bar + annexes	42 €	87 €	173 €	42 €
	Cuisine 1 jour	32 €	63 €	102 €	32 €
	Cuisine 2 jours	46 €	90 €	128 €	46 €
	Cuisine 3 jours		107 €	148 €	
	Caution		434 €	490 €	
Salle Marc MATHIEUX	2 jours	46 €	71 €	143 €	46 €
	1 jour	26 €	46 €	87 €	26 €
	½ journée	15 €	33 €	65 €	15 €
	Caution	97 €	97 €	97 €	97 €

INFOS MUNICIPALES

2017, année d'élections

Comme vous le savez sûrement, l'année 2017 sera une année importante pour la démocratie. Nous devons élire un nouveau président de la République et des députés qui nous représenteront à l'Assemblée Nationale.

Ces élections auront lieu le :

• Elections présidentielles

- 23 avril : 1^{er} tour
- 7 mai : 2^{ème} tour

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h

• Elections législatives

- 11 juin : 1^{er} tour des
- 18 juin : 2^{ème} tour

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h

Attention !

Vous devez présenter obligatoirement votre carte d'identité pour pouvoir voter. Votre lieu de bureau de vote est indiqué sur votre carte électorale.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie.

Tél : 05.45.25.15.15
Mail : mairie@linars.fr

Bureau 1 :
mairie



Bureau 2 :
Salle J. Gimenez



Collecte de la banque alimentaire



Comme tous les ans, la commune a souhaité apporter son aide aux plus démunis dans le cadre des actions de solidarité menées par le CCAS. Ainsi le vendredi 25 et le samedi 26 novembre 2016, la collecte a eu lieu à Intermarché.

Grâce à la générosité des linarsais et au dévouement des bénévoles des communes de Linars, Sireuil et St-Saturnin, ce sont 1 105 kg de nourriture et de produits d'hygiène qui ont été récoltés. Merci à tous pour votre participation à cette action de solidarité.

Accueil des nouveaux habitants

Le vendredi 2 décembre, M. le maire a accueilli les nouveaux habitants. A l'occasion de cette manifestation, les nouveaux linarsais ont fait connaissance de l'équipe municipale, du conseil municipal des enfants, de la Directrice de l'école primaire et des différentes associations sportives et culturelles de la commune.



Les enfants de la garderie de Linars remercient monsieur Cordeau pour avoir offert les galettes.

Prochain Linars Liaison

Pour le prochain Linars Liaison, les articles à faire paraître sont à remettre à la mairie au plus tard pour le **lundi 19 juin 2017**.



Le samedi 3 décembre a eu lieu, à la salle polyvalente, l'édition du Téléthon 2016. Plusieurs associations des communes de Linars et Fléac, ont participé à l'organisation de cette manifestation. De nombreuses animations y étaient proposées : randonnée pédestre, marche nordique, vélo, tennis, pétanque, concours de belote, vente de gâteaux, fleurs et objets Téléthon, dictée du jumelage, chants, démonstrations de Vovinam Viêt Vo Dao, de boxe française entrecoupées de séances de Step.

Cette journée s'est conclue par un pot de l'amitié offert par les deux municipalités avant de passer à table pour le repas de clôture avec 130 convives. Un énorme coup de chapeau aux jeunes qui ont assuré, avec brio, le service et aux différents bénévoles qui ont préparé le repas.

Les organisateurs départementaux du Téléthon nous ont fait l'honneur de partager ce repas notamment Julie Repolt, la marraine Emmeline Ragot et le parrain Piqthiu.

Cette édition 2016 a permis de récolter sur nos deux communes la somme de 2750 € qui sera versée à l'AFM. Un grand merci à tous les participants pour leur engagement et pour la générosité de tous les donateurs.



Repas des aînés

Le dimanche 20 novembre les aînés de la commune se sont retrouvés Salle Julien GIMENEZ pour le traditionnel repas offert par la municipalité et organisé par la commission des affaires sociales seniors solidarité.

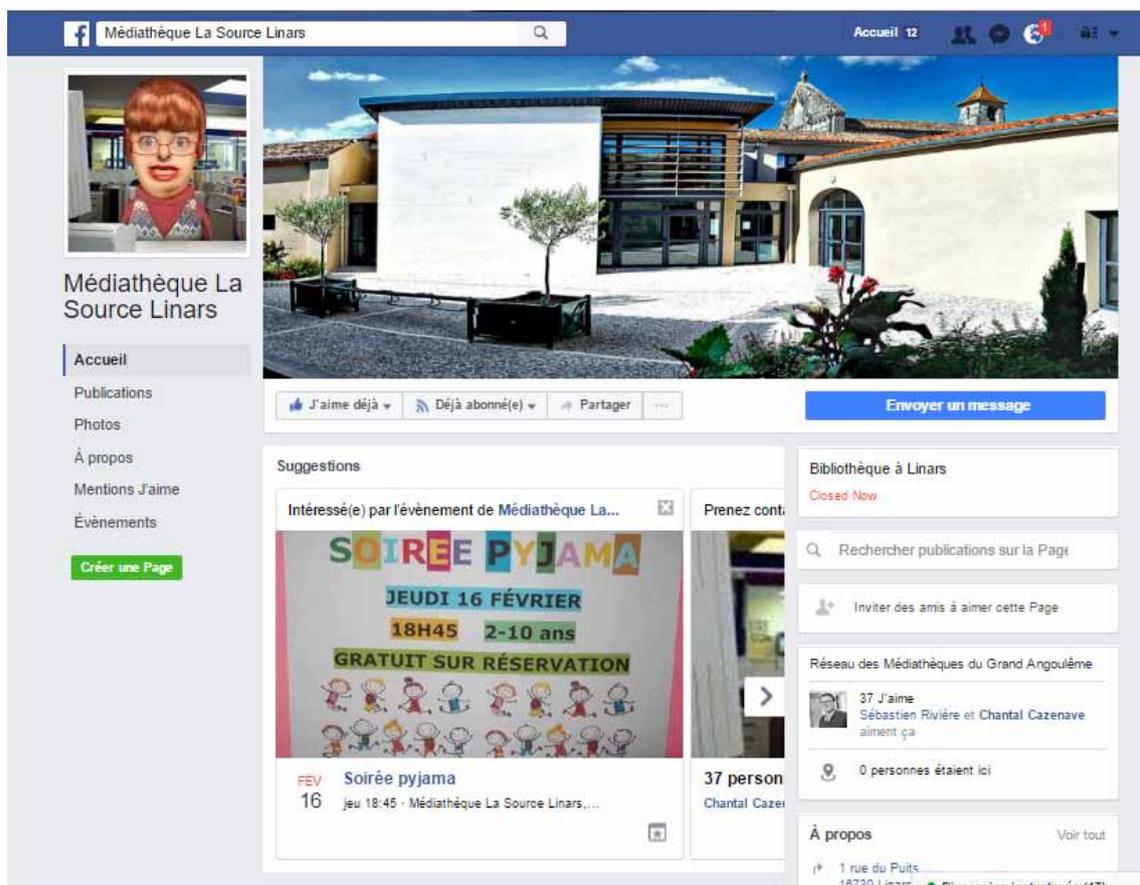
A cette occasion, les 250 convives ont pu savourer le délicieux repas servi par le traiteur «Le Puy Gourmand», chanter ou danser lors de l'animation assurée par la compagnie « Coup de chapeau ».



MÉDIATHÈQUE

Retrouvez les informations relatives aux activités de la médiathèque sur Facebook

j'ime
ma
médiathèque



Médiathèque la Source

1 Rue du Puits
16730 LINARS

05 17 20 49 29

Les horaires d'ouverture :

- mardi : 15h - 18h
- mercredi : 13h30 - 18h
- jeudi : 15h - 18h
- vendredi : 15h - 18h
- samedi : 10h - 13h



Rue des Bretons, rénovation du réseau de distribution d'eau potable



Rue Chez Siret, pose de caniveau en régie



Amélioration de la protection incendie, rue de la Métairie



École Maternelle - Faux plafond



RD120 - extension du réseau d'eaux usées

Les conseils de Stéphane le jardinier

La végétation reprend peu à peu ses droits et les journées rallongent, mais si elles nous font penser que le printemps n'est plus très loin, d'autres nous rappellent que nous sommes encore en hiver !

Février est le tout dernier moment de planter les rosiers, les arbres et arbustes fruitiers ou ornementaux à racines nues. Il faudra néanmoins veiller à ce qu'il ne gèle pas trop fort lors de ces travaux. Pour les arbustes achetés en pot ou en conteneur, rien ne presse, vous avez jusqu'à la fin du printemps pour les planter.

N'oubliez pas, après chaque plantation de bien tasser avec votre talon et d'arroser copieusement, et même si la pluie est annoncée.

Il est possible, encore une fois s'il ne gèle pas, de tailler les arbustes à floraison estivale comme les lagerstroemias, les buddléias de façon très courte pour qu'ils produisent un maximum de jeunes pousses qui porteront les fleurs cet été. En ce qui concerne les arbres fruitiers, vous pouvez tailler vos pommiers et poiriers. En fin de mois, si vous sentez que les premiers beaux jours vont bientôt laisser éclore quelques fleurs, traitez les à la bouillie bordelaise en traitement préventif. Pour vos rosiers, c'est à partir de la mi-février que vous pourrez aussi commencer à tailler.

Au potager, c'est le moment de semer les fèves pour ceux d'entre vous qui préfèrent laisser passer le début de l'hiver. Dès la fin février, il est possible de semer de nombreux légumes, sous abri, tel que pommes de terre précoces, ails, échalotes.

A la fin du mois, on peut semer sous châssis choux-fleurs, laitues, melons, piments, poivrons ou encore les tomates. Il ne faut pas trop tarder, car en mars il sera trop tard surtout si le climat se radoucit. Bon courage à vous.

Un véritable concert pour les jeunes écoliers

Pour la première fois, un concert musical était proposé aux enfants du cycle 2 (CP-CE1).

A St-Michel, plus de 250 élèves de Fléac, Nersac, St-Saturnin et Linars étaient venus écouter la musique de Francis Poulenc « Babar » créée en 1940. L'orchestre dirigé par Jacques Marot se composait d'un pianiste, d'un accordéoniste, d'un hautboïste et d'un récitant. Des intermèdes ludiques et pédagogiques permettaient au jeune public de rester attentif !

Cette action culturelle territorialisée était financée à 50% par le Grand Angoulême et le reste par les communes participantes.



ÉCOLES



Nos écoliers au cœur d'une aventure médiévale, juste avant Noël...

Une comédie musicale passionnante et interactive qui a ravi tous les enfants !

Le temps d'un après-midi, l'AIPÉL a emmené les enfants au château de CHUCHOTI où là-bas, point de bruit, point de roi, seule une triste princesse raconte que sous le donjon s'est endormi un dragon qu'il ne faut surtout pas réveiller.

Un jour, un troubadour sur un cheval arrive au château. Pour lui, descendre dans les oubliettes ne lui fait pas peur ! Il entraîne la princesse dans un passage secret, là où se préparent les potions magiques...

Grâce à une recette trouvée dans un vieux grimoire, il réussit l'exploit de vaincre le dragon. La princesse le récompense en le faisant chevalier. Mais ce n'est pas si simple car il doit tout apprendre de l'art chevaleresque...



A la fin du spectacle, un super goûter et de fins chocolats furent offerts conjointement par l'AIPÉL et la municipalité aux enfants et enseignantes.

Les enfants ont été suffisamment sages pour tous prétendre aux cadeaux déjà déposés au pied du sapin !!!



Le nouveau CME a été installé le 4 novembre : 5 CM1 et 2 CM2 ont rejoint les 3 « anciens ».

Dès le 11 novembre, au milieu de leurs camarades de l'école, ils ont répondu présents pour écouter les discours du Maire et des présidents des anciens combattants.

Après le dépôt officiel des gerbes de fleurs, chaque enfant a reçu une rose à déposer au pied du monument aux morts. Deux élèves du CM2 ont lu les noms des héros « morts pour la France » des deux guerres mondiales et d'Afrique. Regroupés par la Directrice d'école, face au nombreux public, ils ont entonné à capella la Marseillaise, notre hymne national de 1795 puis depuis 1879.



Lors de l'accueil des nouveaux habitants, les CME ont expliqué leur mode d'élection et présenté quelques unes de leurs actions ou projets.

Samedi 10 décembre, dès 9 h 30, ils étaient à la mairie, pour participer à la distribution, tant attendue, des chocolats Letuffe aux Grands Aînés de plus de 80 ans, en compagnie des élus et des membres du CCAS. M. le maire officiait seul sur un secteur afin de prendre le temps d'écouter les bénéficiaires. Les premières minutes, certains enfants paraissaient un peu intimidés mais devant l'enthousiasme et la gentillesse de nos anciens, la « glace » était rompue et les questions ou les anecdotes fusaient. Après 3 heures de bénévolat, les élus leur ont offert un pochon de chocolats (sans alcool) pour les remercier. Merci également aux parents et aux bénévoles.



Prochainement, les 10 enfants du CME seront reçus par M. le Maire auquel ils poseront des questions préparées ou spontanées et ils lui feront part de leurs projets pour l'école ou la commune. Ensuite, ils travailleront pendant plusieurs séances sur les droits de l'Enfant avec des bénévoles de l'UNICEF. **Le samedi 11 mars, à l'occasion de la Collecte Nationale, le matin et l'après-midi, ils vous attendront à l'entrée d'Intermarché pour recevoir vos dons pour les Restos du Cœur.**

Un convoi de bouchons

4 enfants du CME et 2 élus ont accompagné 250 kg de bouchons jusqu'à Barbezieux où les responsables départementaux, M. et Mme Billet stockent des tonnes de bouchons.

Tous ces bouchons proviennent des dons des clients d'Intermarché mais aussi des enfants des écoles et du CME ou des dons apportés directement à la Mairie de Linars.

Nos 4 intrépides ont chargé puis déchargé la camionnette communale que M. le Maire avait mise à leur disposition.

A Barbezieux, M. et Mme Baillet leur ont appris à les trier en écartant les plastiques durs ou en enlevant les cartons de certains couvercles. Si le tri n'est pas parfait, le prix peut descendre d'un tiers. Tous ces bouchons triés sont transportés



par camion dans une usine en Belgique qui les recycle pour fabriquer des palettes. Avec l'argent de la vente, l'association « Les Bouchons d'Amour » achète du matériel pour les personnes handicapées. A Barbezieux, M. et Mme Billet sont d'authentiques bénévoles et ils ne manipulent pas d'argent. L'entraide est la règle pour charger les camions et les conduire à destination.

Cette année encore, avec vous tous, Linars va continuer la collecte des bouchons. : un petit geste pour un grand projet de solidarité !



ADEL

2016 a été une année importante pour l'ADEL puisque l'association vient d'atteindre ses 20 ans d'existence. Cela a été l'occasion pour le bureau de fêter cet événement. L'occasion aussi de remercier les deux premières présidentes : Catherine Gaure et Françoise Daniel qui sont à l'origine de cette association. Un bref historique a permis de mesurer tout le chemin parcouru pendant ces 20 années. Les cours ayant débuté dans un bungalow dans la cour de l'école primaire, c'est en novembre 2002 que l'association a pu intégrer le nouveau local construit à l'arrière de la salle Julien Gimenez. Ces 20 ans sont aussi marqués par la fidélité accordée à notre professeur Isabelle Brisard. Plaisir de retrouver des anciens, ambiance détendue ont fait que cette soirée a été appréciée par tous.



C'est maintenant le début de l'année et nos élèves commencent à travailler d'arrache-pied pour préparer le prochain spectacle qui aura lieu le samedi 24 juin à la salle Julien Gimenez.

Contact : Michèle DELTEIL - 05 45 91 13 26

Le club du 3^{ème} âge - Les Cigales

Lundi 5 décembre 2016, nous avons découvert la région de Chantonay puis nous sommes allés salle Antonia où nous a été servi le déjeuner de Noël. Spectacle, musique et danse ont ponctué ce déjeuner. Jeudi 15 décembre, nous avons fêté la fin de l'année avec un repas en musique puis une loterie et danse jusqu'à 19h. Tous les jeudis après-midi, salle Julien Gimenez, nous nous réunissons pour faire des activités: gymnastique avec coach, jeux de sociétés.

Contact : Any LAMOUREUX - 05 45 91 02 31



Club Musical



Comme chaque début d'année, le club musical a tenu son assemblée générale. Ce qui a permis de faire le bilan de l'année écoulée. Ce bilan est très positif puisqu'il voit le club maintenir ses effectifs (85 adhérents). Cela fait déjà plusieurs années que l'effectif est stable, source de satisfaction pour le bureau et les professeurs.

C'est aussi une motivation pour compléter le matériel déjà existant. En effet deux batteries électroniques et un xylophone ont été achetés.

Le seul point délicat est que le club devient victime de son succès et, hélas, toutes les demandes d'inscription n'ont pas pu être satisfaites. Si vous souhaitez adhérer, n'hésitez pas à vous inscrire en fin d'année scolaire auprès des deux professeurs.

Les prochaines animations du club auront lieu le samedi soir 1^{er} juillet avec l'audition des élèves et un concert le dimanche 2 juillet après-midi.

Contact : Catherine GAURE - 05 45 25 00 23

Gymnastique Volontaire de Linars



Parmi les bonnes résolutions à prendre en ce début d'année, il en est une que nous vous recommandons vivement : rejoindre le club de gymnastique volontaire de Linars. Nous vous proposons de venir essayer gratuitement nos deux cours (lundi et jeudi de 20 h 30 à 21 h 30, salle Julien Gimenez) vous passerez un bon moment !

Nous avons retrouvé nos adhérentes après cette pause de fin d'année. Toujours dynamiques, elles sont décidées à poursuivre leurs efforts dans la bonne humeur. Nous leur souhaitons, ainsi qu'aux lecteurs et lectrices de Linars Liaison, une très belle année 2017.

**Contacts : Francine CHEMIN - 05 45 91 14 07
Sylvie DUFAUD - 05 45 91 97 90**



Atelier Audio-Visuel de Linars. (AAVL)



L'AAVL a tenu son assemblée générale le 18 novembre 2016 lors de laquelle les adhérents ont renouvelé leur confiance au bureau en place présidé par Francis DELTEIL.

L'activité de l'AAVL est d'initier aux techniques photographiques et audiovisuelles. De nombreuses sorties photos sont organisées et la projection des photos des membres du club sont soumises à la critique constructive et humoristique.

Certaines photos de l'Atelier Audio-Visuel sont exposées dans le hall de la salle Julien Gimenez de Linars, mais l'ensemble des images de notre atelier sont à consulter sur la galerie photo de l'AAVL à l'adresse suivante :

<http://galerie.fd-linars.redheberg.com>



Nous avons présenté 31 photos au concours des «Rencontres Artistiques de Fléac 2016» sur le thème «mer et bateaux» et les 2 photos jointes ont obtenu le 1^{er} prix du «noir et blanc» et le 2^{ème} prix couleur.

Contact : Francis DELTEIL - 05 45 91 13 26



CDFAC



L'ensemble des membres vous souhaite une très bonne année.

2016 s'est achevée par notre traditionnel réveillon. Plus de 260 convives nous ont accompagnés dans la bonne humeur. La soirée théâtre, en partenariat avec la troupe des Borderies s'est elle aussi très bien déroulée.

Contact : Marion BAURREAU - 06 67 27 04 14



Un avant goût de Noël à l'ADMR



Le 15 décembre, nous avons eu le plaisir de réunir une soixantaine d'invités à la salle Morisson de Hiersac, où l'association de Château-neuf nous a rejoints.

Bénévoles et animatrices ont veillé à installer confortablement nos invités qui ont écouté avec beaucoup d'attention une conteuse.

Musique, chants et karaoké ont mis l'ambiance.

Les pâtisseries de la boulangerie Monichon de Hiersac nous ont régales

En fin d'après midi nous nous sommes séparés en nous promettant de reproduire au plus vite ce moment de partage dans la bonne humeur.

L'ADMR de Hiersac vous adresse ses meilleurs vœux pour 2017.

Etoile Sportive de Linars

L'ensemble des licenciés de l'Etoile Sportive de Linars vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous remercions les linarsais pour leur accueil lors de la présentation de notre calendrier. Côté terrain, la trêve s'est terminée et tout le monde, jeunes et seniors, a retrouvé la compétition le 14 janvier. Chez les jeunes, 3 équipes U6, 7, 8, 9 ans, 3 équipes U11, 2 équipes U13, une équipe U17 et une U16-U18 représentent cette année l'entente Linars-Fléac. Pour les seniors, toujours trois équipes en compétition, toutes classées dans la première partie du classement.

Manifestations à venir :

- Loto de l'école de foot le 11 février
- Soirée Choucroute le 18 mars
- Tournoi Champion's League en catégorie U11 le 6 mai

Contact : Bruno FONTENEAU - 05 45 91 32 96

DATE À RETENIR

Dates	Horaires	Manifestations	Lieu	Organisées par
Samedi 11 février	20h30	Loto	Salle Julien Gimenez	ESL
Samedi 18 mars	20h30	Soirée Choucroute	Salle Julien Gimenez	ESL
Dimanche 23 avril	8h à 19h	1 ^{er} tour des élections présidentielles	Bureaux de vote	Municipalité
Samedi 6 mai	journée	Tournoi de foot U11	Stades	ESL
Dimanche 7 mai	8h à 19h	2 ^{ème} tour des élections présidentielles	Bureaux de vote	Municipalité
Lundi 8 mai	Matinée	Cérémonie du 8 mai 1945	Cimetière	Municipalité
du 19 au 22 mai		Frairie	Parking de la salle Julien Gimenez	CDFAC
Dimanche 11 juin	8h à 18h	1 ^{er} tour des élections législatives	Bureaux de vote	Municipalité
Dimanche 18 juin	8h à 18h	2 ^{ème} tour des élections législatives	Bureaux de vote	Municipalité

INFOS PRATIQUES

Médecin :

Dr Philippe MISCHO
3 rue de Fléac
05 45 91 23 24

Urgences :

Pompiers : 18
SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Appel d'un mobile : 112

Pharmacie :

Antoine BOUDET
3 rue des Boisdons
05 45 91 03 07

Dentiste :

Dr Pierre COUTURIER
5 rue de Fléac
05 45 91 02 36

Infirmiers :

**J. BOHERE, L. GERBOU
N.GILARDEAU**
14 rue du Bourg - 05 45 91 07 13

Sage Femme :

Mme GRIFFON Gwenola
5 avenue des écoles
07 82 50 38 23

Hôpital :

Hôpital de Girac
16470 Saint-Michel
05 45 24 40 40

Centre Anti-Poison :

**Urgences et assistances
des services départementaux :**
05 56 96 40 80

Assistantes Maternelles Agréées :

- Mme Alexandra BIDRON :	12 av du Vieux Pont	06 67 73 00 94
- Mme Martine CHABANNE :	30 av de la Nouère	05 45 91 07 77
- Mme Stéphanie CHAMPALOUX :	12 rue R. Schuman	06 21 02 73 27
- Mme Laura CRAON :	27 rue R. Schuman	06 66 30 02 13
- Mme Nathalie DUMERGUE :	9 rue des Brandes	05 45 25 10 90
- Mme Séverine FAYEMENDY :	1 rue Jean Monnet	09 53 32 21 40
- Mme Cindy GOMARD :	3 route des Bretons	05 45 25 31 37
- Mme Mariette VASLIN :	Rond Point du Bois	09 53 43 38 82

Liste disponible sur : www.lacharente.fr/acces-direct/annuaire-des-assistantes-maternelles

Service des Eaux :

SEMEA
Renseignements
Dépannage :
05 45 37 37 37



Collecte des déchets ménagers :

Mercredi entre 19h & 20h : sacs jaunes
Lundi avant 6h : bacs et sacs noirs
Déchetterie de Fléac : 05 45 91 21 08
Horaires d'hiver :
Lundi - samedi : 9h-12h et 14h-17h30

Service de bus :



**Lignes N° 2, 21, 23,B
Scolaire : 52, 54**

Info Clients : 05 45 65 25 25

Correspondant presse :

Charente Libre
Michel David : 05 45 91 00 61

INFOS MUNICIPALES

Écoles

Ecole maternelle :

Directrice : Mme Mélanie Debeau
Tél. : 05 45 91 12 15

Restaurant scolaire et accueil périscolaire :
Tél. : 05 45 91 12 15

Ecole élémentaire :

Directrice : Mme Chantal Cazenave
Tél. : 05 45 91 05 61

Restaurant scolaire et accueil périscolaire :
Tél. : 05 45 91 15 31

Coordnatrice du Temps d'Activités Périscolaires :
Mme Mélissa Riffaud

Pour connaître le médecin et la pharmacie de garde, appelez le 15 ou la gendarmerie.

Horaires d'ouverture de la mairie :

du lundi au jeudi : 9h - 12h30
14h - 17h30

le vendredi : 8h30 - 12h30
13h30 - 16h30

Permanence du week-end :
Tél. : 05 45 25 15 15 (répondeur)

Médiathèque «La Source» - 05 17 20 49 29

mardi, jeudi, vendredi : de 15h à 18 h
mercredi : de 13h30 à 18h
samedi : de 10h à 13h

Services Sociaux :

MDS des Garennes
Tél. : 05 16 09 51 16
MDS La Couronne
Tél. : 05 16 09 51 17



Directeur de la publication
Michel GERMANEAU

Comité de Rédaction

Stéphane BALUCZYNSKI
Francis CALVET
Florence DAVID
Sébastien DUMOULIN
Karine ETOURNEAU
Daniel LAGARDE
Bruno THINON
Michel THOMAS



Conception - Impression
Impression Publicité Communication
mail : contact@ipc16.fr

